

## TABLE DES MATIÈRES

Préface . . . . .	VII
Biographie des auteurs . . . . .	IX
Table des abréviations . . . . .	XI
Chapitre 1 – Introduction à l'impôt sur le revenu et théorie fiscale . . . . .	1
Chapitre 2 – Sources du droit fiscal et interprétation des lois fiscales . . . . .	27
Chapitre 3 – Administration de la loi et droit fiscal administratif . . . . .	81
Chapitre 4 – Assujettissement à l'impôt . . . . .	221
Chapitre 5 – Revenu et calcul du revenu . . . . .	257
Chapitre 6 – Revenu provenant d'une charge ou d'un emploi . . . . .	303
Chapitre 7 – Calcul du revenu d'entreprise . . . . .	383
Chapitre 8 – Déduction pour amortissement. . . . .	481
Chapitre 9 – Calcul du revenu de biens . . . . .	537
Chapitre 10 – Avantages à l'actionnaire . . . . .	569
Chapitre 11 – Gains et pertes en capital. . . . .	617
Chapitre 12 – Autres revenus et autres déductions. . . . .	659

Chapitre 13 – Calcul du revenu imposable des particuliers . . .	713
Chapitre 14 – Calcul de l'impôt des particuliers. . . . .	743
Chapitre 15 – Imposition des non-résidents du Canada . . . .	807
Chapitre 16 – Règle générale anti-évitement . . . . .	857
Chapitre 17 – Définitions. . . . .	923
Table de la législation. . . . .	957
Table de la jurisprudence . . . . .	1019
Bibliographie . . . . .	1061
Index analytique . . . . .	1081

## TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE

Préface . . . . .	VII
Biographie des auteurs . . . . .	IX
Table des abréviations . . . . .	XI
<b>Chapitre 1 – Introduction à l’impôt sur le revenu et théorie fiscale.</b> . . . . .	<b>1</b>
1. Certaines caractéristiques des régimes fiscaux . . . . .	8
1.1 Unité d’imposition. . . . .	9
1.2 Taux d’imposition . . . . .	11
1.3 Assiette fiscale. . . . .	14
2. Les grands principes de la fiscalité. . . . .	15
2.1 Calcul général et notion de base . . . . .	15
2.2 Définition du cadre normatif (ou technique) des lois fiscales – définition de revenu . . . . .	17
2.3 Critères d’analyse des régimes fiscaux . . . . .	19
2.4 Dépenses fiscales . . . . .	21
2.5 Conclusion . . . . .	24
3. Récapitulatif . . . . .	24
<b>Chapitre 2 – Sources du droit fiscal et interprétation des lois fiscales</b> . . . . .	<b>27</b>
1. Les sources du droit fiscal . . . . .	29

1.1	Les sources primaires du droit fiscal . . . . .	30
1.1.1	Principes constitutionnels . . . . .	30
1.1.1.1	Pas de taxation sans représentation. . . . .	30
1.1.1.2	Répartition des pouvoirs de taxation . . . . .	36
1.1.1.3	Impôt direct. . . . .	37
1.1.1.4	Dans les limites de la province. . . . .	41
1.1.2	Les lois fiscales. . . . .	44
1.1.3	Règlements. . . . .	57
1.1.4	Conventions fiscales . . . . .	58
1.1.4.1	Les conventions fiscales bilatérales . . . . .	59
1.1.4.2	Interprétation des conventions fiscales bilatérales. . . . .	60
1.1.5	Jurisprudence . . . . .	63
1.2	Les sources secondaires . . . . .	65
1.2.1	Positions administratives . . . . .	65
1.2.2	Doctrine . . . . .	67
2.	Interprétation des lois fiscales . . . . .	67
2.1	Interprétation législative précédant l'arrêt <i>Stubart Investments Ltd.</i> . . . . .	68
2.2	Le changement de paradigme proposé dans l'arrêt <i>Stubart Investments Ltd.</i> . . . . .	69
2.3	L'après <i>Stubart Investments Ltd.</i> : l'application difficile de la règle « moderne » en droit fiscal . . . . .	70
2.3.1	Méthode du sens ordinaire . . . . .	72
2.3.2	Méthode téléologique . . . . .	74
2.3.3	Méthode du contexte global . . . . .	75
2.4	<i>Trustco</i> : l'interprétation textuelle, contextuelle et téléologique unifiée . . . . .	75
3.	Récapitulatif . . . . .	80

<b>Chapitre 3 – Administration de la loi et droit fiscal administratif.</b>	81
1. L'administration et l'exécution de la loi	85
2. Système d'autocotisation et d'autodéclaration.	87
2.1 Obligation de produire une déclaration de revenus	87
2.2 Date de production et d'exigibilité du solde	95
2.2.1 Les particuliers	95
2.2.2 Les particuliers décédés	96
2.2.3 Les sociétés.	97
2.3 Conservation des documents fiscaux	99
3. Pouvoirs de vérification, de cotisation et de perception	101
3.1 Pouvoirs de vérification	101
3.1.1 Pouvoir général de vérification	101
3.1.2 Demandes de renseignements.	107
3.1.3 Avis de non-conformité	112
3.1.4 Recours en cas de refus d'obtempérer.	112
3.2 Pouvoirs de cotisation	115
3.2.1 Cotisation initiale	115
3.2.2 Nouvelles cotisations	119
3.2.3 Exceptions à la période normale de nouvelle cotisation	120
3.3 Pouvoirs de perception	127
3.3.1 La suspension des mesures de perception	128
3.3.2 Mécanismes de perception.	131
3.3.3 Prescription des créances fiscales.	145
4. Intérêts et remboursements	148
4.1 Intérêts sur soldes impayés.	148
4.2 Remboursements et intérêts sur remboursements	151

5.	Pénalités et aspects pénaux . . . . .	153
5.1	Pénalités administratives . . . . .	154
5.1.1	Pénalités pour production tardive. . . . .	154
5.1.2	Pénalité pour omission répétée de déclarer un revenu. . . . .	156
5.1.3	Pénalité pour faute lourde. . . . .	156
5.1.4	Pénalité de tiers . . . . .	160
5.2	Infractions pénales . . . . .	163
6.	Contestations fiscales. . . . .	165
6.1	Droit d'opposition administratif . . . . .	165
6.1.1	L'envoi et l'établissement des cotisations . . . .	166
6.1.2	Le processus d'opposition . . . . .	169
6.1.3	La prolongation de délai pour faire opposition. . . . .	171
6.2	Droit d'appel judiciaire . . . . .	172
6.2.1	Le délai d'appel . . . . .	173
6.2.2	L'objet de l'appel . . . . .	175
6.2.3	Le processus d'appel . . . . .	178
6.2.4	Le fardeau de la preuve . . . . .	185
6.2.5	Les règlements fiscaux. . . . .	187
6.2.6	La prorogation de délai pour faire appel . . . .	190
6.3	Contrôles judiciaires . . . . .	191
6.4	La procédure de contestation des cotisations provinciales québécoises . . . . .	198
7.	Allègements administratifs. . . . .	201
7.1	L'annulation d'intérêts et de pénalités . . . . .	202
7.2	Production et choix tardifs . . . . .	206
7.3	L'établissement de cotisations et l'émission de remboursements. . . . .	209

7.4	Recours à l'encontre de la décision des autorités fiscales . . . . .	211
8.	Confidentialité des renseignements fiscaux . . . . .	214
8.1	Obligations de confidentialité. . . . .	215
8.2	Principales exceptions. . . . .	216
9.	Récapitulatif . . . . .	219
<b>Chapitre 4 – Assujettissement à l'impôt.</b> . . . . .		<b>221</b>
1.	Traitement fiscal différent des résidents et des non-résidents . . . . .	225
2.	Des concepts centraux à l'assujettissement : « personne », « année d'imposition » et « résidence » . . . . .	227
2.1	« Personne » . . . . .	227
2.2	Année d'imposition . . . . .	229
2.3	Résidence des particuliers . . . . .	230
2.3.1	Résidence de faits . . . . .	230
2.3.1.1	Départ du Canada – abandon du statut de résident. . . . .	236
2.3.1.2	Acquisition du statut de résidence au Canada . . . . .	241
2.3.2	Résidence réputée . . . . .	242
3.	Impact des conventions fiscales sur le statut de résidence .	245
4.	Assujettissement à l'impôt provincial : Québec . . . . .	250
5.	Récapitulatif . . . . .	254
<b>Chapitre 5 – Revenu et calcul du revenu</b> . . . . .		<b>257</b>
1.	Calcul du revenu (art. 3 LIR). . . . .	259
1.1	Calcul du revenu tiré d'une source (al. 3a) LIR) . . . . .	263
1.2	Calcul du revenu provenant des gains en capital (al. 3b) LIR) . . . . .	267

1.3	Calcul des autres déductions autorisées (al. 3c) LIR) . . . . .	270
1.4	Calcul des pertes (alinéa 3d) LIR) . . . . .	271
2.	Définitions de revenu et de source . . . . .	272
2.1	La notion de « source » . . . . .	273
2.2	L'importance de distinguer la « source » de sa qualification et des dépenses s'y rapportant . . . . .	283
2.3	Les paiements non imposables . . . . .	287
2.4	Les indemnités et dommages-intérêts . . . . .	294
3.	Le calcul du revenu gagné en devises étrangères . . . . .	297
4.	Sommes exclues du revenu . . . . .	299
5.	Récapitulatif . . . . .	301

**Chapitre 6 – Revenu provenant d'une charge  
ou d'un emploi. . . . . 303**

1.	Définition d'emploi et d'employé . . . . .	309
2.	Article 5 : règle générale . . . . .	322
3.	Inclusions à l'article 6. . . . .	324
3.1	Avantages conférés à l'employé . . . . .	324
3.2	Sommes reçues à titre d'allocation . . . . .	330
3.3	Frais pour droit d'usage d'une automobile . . . . .	333
3.3.1	Calcul de l'avantage – automobile possédée par l'employeur. . . . .	336
3.3.2	Calcul de l'avantage – automobile louée par l'employeur. . . . .	339
3.3.3	Calcul de la réduction de l'avantage . . . . .	340
3.4	Avantage relatif au fonctionnement d'une automobile . . . . .	344
3.5	Prêts à un employé . . . . .	345

4.	Options d'achat d'actions . . . . .	350
4.1	Les avantages imposables découlant des options d'achat d'actions . . . . .	350
4.2	Les restrictions visant les titres non admissibles . . .	357
5.	Dépenses d'emploi déductibles . . . . .	362
5.1	Frais de déplacement et autres frais . . . . .	363
5.1.1	Le régime général applicable à tous les employés . . . . .	364
5.1.2	Le régime particulier applicable aux vendeurs à commission . . . . .	365
5.1.3	Le régime particulier applicable aux employés d'entreprises de transport . . . . .	367
5.2	Véhicules à moteur . . . . .	368
5.2.1	Déduction pour amortissement . . . . .	369
5.2.2	Intérêts sur l'argent emprunté pour une voiture de tourisme . . . . .	371
5.2.3	Limitation du coût de location d'une voiture de tourisme . . . . .	372
5.3	Frais de bureau à domicile . . . . .	373
5.4	Autres dépenses d'emploi déductibles . . . . .	374
6.	Entreprise de prestation de services personnels . . . . .	375
6.1	Définition . . . . .	376
6.2	Conséquences . . . . .	379
7.	Récapitulatif . . . . .	381
	<b>Chapitre 7 – Calcul du revenu d'entreprise . . . . .</b>	<b>383</b>
1.	Définition de revenu d'entreprise . . . . .	389
1.1	Revenu d'entreprise, projet comportant un risque ou affaire de caractère commercial et gain en capital . .	391
1.2	Revenu d'entreprise ou revenu de bien ? . . . . .	401

XXIV ASPECTS JURIDIQUES DE LA FISCALITÉ CANADIENNE

1.2.1	Niveau d'activité . . . . .	401
1.2.2	Biens utilisés comme capital de risque dans l'entreprise . . . . .	406
2.	Règle générale : calcul du revenu d'entreprise et de biens . . . . .	407
2.1	Notion de bénéfice . . . . .	407
2.2	Calcul du bénéfice . . . . .	412
2.3	Comptabilité de caisse et comptabilité d'exercice . . .	414
2.4	Calcul du bénéfice pour l'« exercice » . . . . .	414
3.	Inventaire . . . . .	417
3.1	Qu'est-ce que l'inventaire en droit fiscal ? . . . . .	417
3.2	Rôle de l'inventaire dans le calcul du revenu . . . . .	418
3.3	Méthode générale d'évaluation des biens à l'inventaire. . . . .	418
3.3.1	La définition de coût . . . . .	422
3.3.2	Méthodes de détermination du coût ou de la JVM. . . . .	423
3.4	Règles particulières . . . . .	423
3.5	Évaluation quant aux quantités . . . . .	424
4.	Règles applicables pour la déductibilité des dépenses d'entreprise . . . . .	424
4.1	Dépense encourue dans le but de produire un revenu . . . . .	426
4.1.1	Dépense « en vue de » tirer un revenu . . . . .	426
4.1.2	La notion de « revenu » à l'alinéa 18(1)a) LIR . .	432
4.2	La dépense ne doit pas être de nature capitale . . . . .	433
4.3	Le caractère raisonnable de la dépense . . . . .	438
4.4	Principales interdictions à la déduction prévue par la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> . . . . .	440

---

4.4.1	Dépenses faites dans le but de gagner un revenu exonéré (al. 18(1)c) LIR) . . . . .	440
4.4.2	Provision et éventualité (al. 18(1)e) LIR) . . . . .	440
4.4.3	Frais personnels et de subsistance (al. 18(1)h) LIR) . . . . .	440
4.4.4	Dépenses relatives aux loisirs (al. 18(1)l) LIR). . . . .	441
4.4.5	Contributions politiques (al. 18(1)n) LIR) . . . . .	443
4.4.6	L'allocation pour usage d'une automobile (al. 18(1)r) LIR). . . . .	443
4.4.7	Les paiements en vertu de la Loi (al. 18(1)t) LIR) . . . . .	444
4.4.8	Dépenses payées d'avance (par. 18(9) LIR) . . . . .	445
4.4.9	Bureau à domicile (par. 18(12) LIR). . . . .	445
4.4.10	Aliments, boissons, divertissement (art. 67.1 LIR) . . . . .	447
4.4.11	Intérêts sur l'argent emprunté pour une voiture de tourisme (art. 67.2 LIR) . . . . .	451
4.4.12	Limitation du coût de location d'une voiture de tourisme (art. 67.3 LIR) . . . . .	451
4.4.13	Paiements illégaux (art. 67.5 LIR) . . . . .	451
4.4.14	Amendes et pénalités (art. 67.6 LIR) . . . . .	451
5.	Déductions expressément autorisées par la Loi (art. 20 LIR). . . . .	452
5.1	Amortissement (al. 20(1)a) et b) LIR) . . . . .	452
5.2	Dépense d'intérêts (al. 20(1)c) LIR). . . . .	452
5.2.1	Usage et fin de l'emprunt . . . . .	454
5.2.2	Dans le but de tirer un revenu d'entreprise ou d'un bien . . . . .	459
5.2.3	Règles particulières liées à la déduction des intérêts . . . . .	460

5.3	Frais d'émission de titre et frais d'emprunt (al. 20(1)e) LIR) . . . . .	461
5.4	Prime de police d'assurance-vie en garantie (al. 20(1)e.2) LIR) . . . . .	462
5.5	Dépenses relatives à un congrès (par. 20(10) LIR) . . .	463
5.6	Primes à un régime privé d'assurance-maladie (art. 20.01 LIR) . . . . .	464
5.7	Autres déductions autorisées par l'article 20 LIR . . .	465
6.	Les provisions fiscales . . . . .	465
6.1	Provisions pour services à rendre et marchandises à livrer . . . . .	466
6.1.1	Consignes sur des bouteilles ou contenants . .	468
6.1.2	Denrées alimentaires, boisson et transport. . .	468
6.2	Sommes à recevoir. . . . .	468
6.2.1	Inclusion des sommes à recevoir . . . . .	468
6.2.2	Provision pour montants impayés . . . . .	469
6.3	Provision pour créances douteuses . . . . .	472
6.4	La créance irrécouvrable . . . . .	474
7.	Frais juridiques et comptables . . . . .	475
8.	Dépenses de recherche scientifique et développement expérimental . . . . .	476
9.	Récapitulatif . . . . .	478
	<b>Chapitre 8 – Déduction pour amortissement.</b> . . . . .	481
1.	Bien amortissable acquis par le contribuable . . . . .	485
1.1	Qu'est-ce qu'un bien amortissable ? . . . . .	485
1.2	Le bien amortissable a-t-il été acquis par le contribuable ? . . . . .	487
1.3	Le bien doit être prêt à être mis en service. . . . .	494
2.	La déduction pour amortissement . . . . .	495

---

2.1	La méthode de calcul . . . . .	498
2.2	La fraction non amortie du coût en capital. . . . .	499
2.2.1	Le coût en capital . . . . .	502
2.2.2	La disposition . . . . .	502
2.3	Règle de la demi-année . . . . .	505
2.4	Un calcul par catégorie de biens . . . . .	507
2.4.1	Catégorie 1 . . . . .	510
2.4.2	Catégories 10 et 10.1 : voitures de tourisme . . . . .	512
2.4.3	Catégorie 14.1 : les immobilisations admissibles. . . . .	515
2.4.4	Matériel informatique . . . . .	516
2.4.5	Catégories 54 à 56 . . . . .	516
2.5	Mesures annoncées dans le budget fédéral d'avril 2021 : passation en charges immédiate. . . . .	516
2.6	Mesures temporaires : biens relatifs à l'investissement accéléré (BIIA). . . . .	519
2.6.1	Bien relatif à l'incitatif à l'investissement accéléré (BIIA) . . . . .	519
2.6.2	Règles pour les biens de fabrication et transformation et le matériel désigné relatif à l'énergie propre. . . . .	523
2.6.3	Véhicule zéro émission. . . . .	527
2.6.4	Catégorie 56 . . . . .	530
2.6.5	Méthode de calcul prévue au paragraphe 1100(2) RIR. . . . .	530
3.	Situations particulières. . . . .	531
3.1	Disposition avec lien de dépendance . . . . .	531
3.2	Attribution du produit de disposition entre plusieurs biens . . . . .	533
3.3	Changement d'usage . . . . .	533
4.	Récapitulatif . . . . .	534

<b>Chapitre 9 – Calcul du revenu de biens</b> . . . . .	537
1. Revenu d'intérêts – règle générale . . . . .	540
2. Dividendes . . . . .	541
2.1 Dividendes reçus par un particulier d'une société résidant au Canada . . . . .	547
2.1.1 Dividendes déterminés . . . . .	547
2.1.2 Dividendes autres que déterminés (dividendes ordinaires) . . . . .	550
2.2 Dividendes de sociétés étrangères . . . . .	554
2.3 Dividendes en capital . . . . .	554
2.4 Dividendes réputés . . . . .	555
2.5 Choix de transférer le dividende au conjoint . . . . .	555
3. Location d'immeuble . . . . .	556
3.1 Règles particulières relativement au calcul de la déduction pour amortissement . . . . .	556
3.2 Dépenses d'entretien et de rénovation : des dépenses courantes ou de nature capitale ? . . . . .	558
3.3 Règles concernant la location à court terme non conforme . . . . .	561
4. Déductions du revenu de bien . . . . .	562
4.1 Déductions à l'encontre du revenu de biens au Québec – particularité . . . . .	563
4.2 Frais d'intérêts (al. 20(1)c) LIR) . . . . .	563
4.3 Honoraires versés à un conseiller en placements . . . . .	563
5. Entreprise de placement déterminé . . . . .	565
6. Récapitulatif . . . . .	566
<b>Chapitre 10 – Avantages à l'actionnaire</b> . . . . .	569
1. Avantage conféré à l'actionnaire (par. 15(1) LIR et art. 111 et 112 LI) . . . . .	572

---

1.1	Avantage « conféré » à l'actionnaire . . . . .	573
1.1.1	Qu'est-ce qu'un avantage ? . . . . .	573
1.1.2	Avantage « conféré » à l'actionnaire . . . . .	575
1.1.3	Valeur de l'avantage . . . . .	582
1.1.3.1	Utilisation de la juste valeur marchande (ou juste valeur locative) pour déterminer la valeur de l'avantage . . . . .	582
1.1.3.2	La méthode du rendement raisonnable fondée sur le coût ou la valeur du bien . . . . .	584
1.1.3.3	Remise de dette . . . . .	588
1.1.3.4	Avantage lié à la mise à la disposition de l'actionnaire d'une automobile . . . . .	588
1.2	Capacité en vertu de laquelle le contribuable reçoit l'avantage . . . . .	590
1.3	Dépense non déductible pour la société . . . . .	594
2.	Prêt à l'actionnaire . . . . .	596
2.1	Règle générale . . . . .	597
2.2	Exceptions à la règle générale . . . . .	598
2.2.1	Prêts entre personnes non-résidentes du Canada . . . . .	598
2.2.2	La société exploite une entreprise de prêt et des modalités raisonnables de remboursement ont été mises en place . . . . .	598
2.2.3	Prêt à un actionnaire qui est aussi un employé . . . . .	600
2.2.4	Prêt remboursé dans l'année suivant la fin de l'année d'imposition de la société au cours de laquelle le prêt a été consenti . . . . .	602
2.3	Prêt à un actionnaire – intérêts réputés . . . . .	605
3.	Avantages indirects . . . . .	605

3.1	Paiements indirects (par. 56(2) LIR et art. 314 LI) . . .	606
3.1.1	Première condition – paiement fait à l’égard d’une autre personne . . . . .	607
3.1.2	Deuxième condition – suivant les instructions ou avec l’accord du contribuable. . . . .	608
3.1.3	Troisième condition – au profit du contribuable où à titre d’avantage qu’il désirait voir accorder. . . . .	609
3.1.4	Quatrième condition – le paiement aurait été inclus au revenu du contribuable . . . . .	610
3.2	Avantage conféré à un contribuable (par. 246(1) LIR et art. 1082.1 LI). . . . .	612
4.	Récapitulatif . . . . .	614
<b>Chapitre 11 – Gains et pertes en capital . . . . .</b>		<b>617</b>
1.	Règle générale et définitions . . . . .	622
1.1	Calcul du gain en capital . . . . .	625
1.2	Inclusion à l’article 3 . . . . .	627
2.	Règles particulières pour différents types de biens . . . . .	629
2.1	Biens à usage personnel. . . . .	629
2.2	Biens meubles déterminés . . . . .	632
2.3	Résidence principale . . . . .	634
2.4	Règles relatives à la revente précipitée de biens immobiliers résidentiels. . . . .	639
3.	Situations particulières. . . . .	642
3.1	Opérations avec un lien de dépendance . . . . .	642
3.1.1	Transferts entre époux ou conjoints de fait. . .	644
3.1.2	Un contribuable dispose d’un bien sans contrepartie ou pour une contrepartie inférieure à la JVM . . . . .	645

3.1.3	Un contribuable acquiert un bien d'une personne avec laquelle il a un lien de dépendance pour un coût plus élevé que la JVM . . . . .	647
3.2	Disposition d'une créance et créances irrécouvrables. . . . .	647
3.2.1	Disposition d'une créance . . . . .	648
3.2.2	Créances irrécouvrables et actions d'une société faillie . . . . .	649
3.3	Les dispositions d'un bien lorsque le produit de disposition est payable après la fin de l'année d'imposition . . . . .	652
3.4	Pertes apparentes . . . . .	653
4.	Pertes déductibles au titre d'un placement d'entreprise . . . . .	654
4.1	Pertes sur des actions ou des créances d'une SEPE . . . . .	655
4.2	Déduction et report de la PDTPE. . . . .	656
5.	Récapitulatif . . . . .	657
<b>Chapitre 12 – Autres revenus et autres déductions . . . . .</b>		<b>659</b>
1.	Autres revenus . . . . .	664
1.1	Les revenus liés à la retraite . . . . .	665
1.1.1	Prestations de retraite ou de pension. . . . .	665
1.1.2	Allocation de retraite . . . . .	666
1.1.3	Prestations consécutives au décès. . . . .	668
1.1.4	Fractionnement du revenu de pension admissible . . . . .	669
1.2	Pensions alimentaires reçues . . . . .	670
1.2.1	L'inclusion/déduction des pensions alimentaires (sauf celles pour enfants après la date d'exécution) . . . . .	673
1.2.2	Allocation périodique . . . . .	675
1.2.3	Discrétion . . . . .	678

1.2.4	Aux termes de l'ordonnance d'un tribunal compétent ou d'un accord écrit . . . . .	679
1.2.5	Pension alimentaire pour enfants . . . . .	679
1.2.6	Date d'exécution . . . . .	680
1.2.7	Remboursement de la pension alimentaire . . .	681
1.2.8	Liens avec les crédits d'impôt . . . . .	681
1.3	Revenus liés aux études . . . . .	681
1.4	Prestations d'assistance sociale et prestations d'accident du travail, assurance-emploi et assurance parentale . . . . .	682
2.	Autres déductions . . . . .	683
2.1	Les autres déductions de l'article 60 LIR . . . . .	683
2.1.1	Pensions alimentaires payées (al. 60b) LIR) . .	684
2.1.2	Cotisations au RPC/RRQ sur le revenu d'un travailleur indépendant (al. 60e) LIR) . . . . .	684
2.1.3	Cotisation bonifiée au RPC (employés) (al. 60e.1) LIR). . . . .	684
2.1.4	Cotisations au RQAP pour un travailleur indépendant (al. 60g) LIR). . . . .	684
2.1.5	Cotisations à un REÉR ou au CELIAPP (al. 60i) LIR) . . . . .	685
2.1.6	Transfert d'une allocation de retraite à un REÉR (al. 60j.1) LIR). . . . .	685
2.1.7	Frais judiciaires ou extrajudiciaires relatifs à une opposition ou un appel (al. 60o) LIR). . .	685
2.2	Déduction pour frais de déménagement . . . . .	686
2.3	Frais de garde d'enfants . . . . .	688
2.3.1	Enfant admissible . . . . .	690
2.3.2	Frais de garde admissibles . . . . .	691
2.3.3	Permet d'occuper un emploi, exploiter une entreprise ou autres . . . . .	696

2.3.4	Contribuable qui a droit à la déduction . . . . .	698
2.3.5	Montant de la déduction . . . . .	702
2.3.6	Paiement établi par la présentation des reçus . . . . .	703
2.3.7	Constats relativement aux effets de la déduction fédérale . . . . .	705
2.3.8	Les mesures fiscales relatives à la garde des enfants au Québec . . . . .	708
3.	Récapitulatif . . . . .	710

<b>Chapitre 13 – Calcul du revenu imposable des particuliers . . . . .</b>		<b>713</b>
1.	Ordre des déductions . . . . .	716
2.	Déductions de l'article 110 LIR. . . . .	716
2.1	Déductions pour les options d'achat d'actions . . . . .	716
2.2	Sommes exonérées par une convention fiscale, prestations d'aide sociale et d'accidenté du travail . . .	717
3.	Étalement des sommes forfaitaires . . . . .	718
4.	Pertes reportables. . . . .	719
4.1	Pertes autres qu'en capital . . . . .	720
4.2	Pertes en capital nettes . . . . .	726
4.3	Les pertes agricoles et les pertes agricoles restreintes . . . . .	728
4.3.1	Les activités agricoles et de pêche représentent la principale activité : les pertes agricoles . . .	731
4.3.2	Les activités agricoles ne sont pas la principale source de revenus : pertes agricoles restreintes . . . . .	732
4.3.3	Les activités agricoles ou de pêche constituent un passe-temps : pertes non déductibles . . . . .	735
4.4	Pertes comme commanditaire. . . . .	735

5.	Exonération cumulative des gains en capital . . . . .	736
5.1	Actions admissibles de petites entreprises . . . . .	737
5.2	Biens agricoles ou de pêche admissibles . . . . .	738
6.	Déduction applicable aux résidents du Nord . . . . .	739
7.	Récapitulatif . . . . .	740
 <b>Chapitre 14 – Calcul de l’impôt des particuliers.</b> . . . . .		<b>743</b>
1.	Étapes du calcul de l’impôt des particuliers . . . . .	748
1.1	Impôt fédéral brut ou impôt fédéral sur le revenu imposable . . . . .	748
1.2	Impôt fédéral de base . . . . .	751
1.3	Calcul de l’impôt à payer . . . . .	753
2.	Crédits d’impôt fédéraux . . . . .	756
2.1.	Crédit de base (montant personnel de base) . . . . .	756
2.2	Crédit d’impôt pour tenir compte des personnes à charge et de la responsabilité envers des personnes à charge . . . . .	759
2.2.1	Montant pour époux ou conjoint de fait . . . . .	759
2.2.2	Montant pour une personne à charge admissible . . . . .	761
2.2.3	Montant canadien pour aidants naturels pour époux ou conjoint de fait, ou pour une personne à charge admissible âgée de 18 ans ou plus (adulte) . . . . .	763
2.2.4	Montant canadien pour aidants naturels (enfants) . . . . .	764
2.2.5	Crédit d’impôt pour personne handicapée et montant transféré d’une personne à charge . . . . .	766
2.2.6	Allocation canadienne pour enfants. . . . .	772
2.3	Crédits d’impôt en raison de l’âge et du revenu de pension . . . . .	775

---

2.3.1	Crédit d'impôt pour revenu de pension . . . . .	775
2.3.2	Montant en raison de l'âge . . . . .	776
2.4	Crédits d'impôt en lien avec l'activité des employés et des travailleurs indépendants . . . . .	777
2.4.1	Cotisations d'employés et de travailleurs indépendants au RPC, RRQ, Assurance-emploi, RQAP . . . . .	777
2.4.2	Montant canadien pour emploi . . . . .	778
2.4.3	Allocation canadienne pour les travailleurs . . . . .	778
2.5	Crédits d'impôt liés aux études . . . . .	780
2.5.1	Crédit d'impôt pour frais de scolarité . . . . .	781
2.5.2	Intérêts sur les prêts étudiants . . . . .	786
2.5.3	Crédit d'impôt pour la formation . . . . .	787
2.6	Résidence . . . . .	788
2.6.1	Montant pour l'achat d'une première habitation et montant pour l'achat d'une habitation pour personne handicapée. . . . .	788
2.6.2	Dépenses pour l'accessibilité domiciliaire . . . . .	789
2.6.3	Crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles . . . . .	792
2.7	Autres crédits d'impôt. . . . .	793
2.7.1	Frais d'adoption . . . . .	793
2.7.2	Frais médicaux. . . . .	795
2.7.3	Crédit d'impôt pour dons . . . . .	798
2.7.4	Contribution politique fédérale . . . . .	800
2.7.5	Crédit fédéral pour impôt étranger . . . . .	800
2.7.6	Crédit d'impôt à l'investissement . . . . .	803
2.7.7	Crédit d'impôt fédéral pour dividendes . . . . .	804
2.7.8	Abattement du Québec remboursable. . . . .	804

3. Impôt minimum de remplacement du fédéral . . . . .	805
4. Les crédits d'impôt du Québec . . . . .	805
5. Récapitulatif . . . . .	806

**Chapitre 15 – Imposition des non-résidents du Canada . . . . . 807**

1. Quatre étapes du calcul de l'impôt de la partie I . . . . .	811
1.1 Première étape : détermination du statut de résidence . . . . .	812
1.2 Deuxième étape : le calcul du revenu (net). . . . .	813
1.2.1 Revenu d'une charge ou d'un emploi exercé au Canada . . . . .	816
1.2.2 Entreprise exploitée au Canada . . . . .	820
1.2.2.1 Entreprise exploitée au Canada . . . . .	821
1.2.2.2 Seuil plus élevé pour imposer les revenus d'une entreprise exploitée au Canada dans les conventions fiscales bilatérales : la notion d'établissement stable . . . . .	824
1.2.3 Biens canadiens imposables . . . . .	827
1.2.3.1 Définition de « bien canadien imposable » . . . . .	828
1.2.3.2 Règles et procédures à respecter lors de la disposition par une personne non-résidente . . . . .	830
1.2.4 Déductions à l'alinéa 3c) : déductions de la sous-section e . . . . .	836
1.3 Troisième étape : le calcul du revenu imposable . . . . .	837
1.4 Quatrième étape : le calcul de l'impôt payable en vertu de la partie I . . . . .	839
2. Résident du Canada une partie de l'année (départ du Canada ou arrivée au Canada). . . . .	841
2.1 Calcul de l'impôt payable au Canada. . . . .	841

---

2.2	Disposition réputée au départ du Canada (émigration) . . . . .	844
2.3	Disposition réputée et retour au Canada . . . . .	846
3.	Impôt de la partie XIII . . . . .	847
4.	Exigences administratives . . . . .	851
4.1	Production d'une déclaration de revenus . . . . .	852
4.2	Paiement de l'impôt . . . . .	852
5.	Taxe sur les services numériques . . . . .	853
6.	Récapitulatif . . . . .	854
 <b>Chapitre 16 – Règle générale anti-évitement.</b> . . . . .		857
1.	Le contexte dans lequel opère la RGAÉ . . . . .	860
1.1	Substance des transactions : <i>Inland Revenue Commissioners v. Duke of Westminster</i> . . . . .	861
1.2	Critère de l'objet commercial : <i>Stuart Investments Ltd. c. Canada</i> . . . . .	863
1.3	Réalité économique des opérations : <i>Shell Canada Limitée c. Canada</i> . . . . .	865
1.4	Fin véritable des opérations : <i>Singleton c. Canada</i> . . . . .	867
2.	L'objet et la raison d'être de la RGAÉ . . . . .	869
3.	Le cadre d'analyse de la RGAÉ. . . . .	873
3.1	Les conditions d'application. . . . .	875
3.2	L'avantage fiscal . . . . .	876
3.3	L'opération d'évitement . . . . .	877
3.3.1	Opération. . . . .	879
3.3.2	Série d'opérations . . . . .	879
3.3.3	Objet véritable . . . . .	880
3.4	L'évitement fiscal abusif. . . . .	882
3.5	La détermination des attributs fiscaux. . . . .	889

3.6	Le fardeau de la preuve . . . . .	893
3.7	Propositions législatives visant à renforcer la RGAÉ . . . . .	894
4.	L'application de la RGAÉ par la Cour suprême . . . . .	897
4.1	<i>Hypothèques Trustco Canada c. Canada</i> . . . . .	898
4.2	<i>Mathew c. Canada</i> . . . . .	901
4.3	<i>Lipson c. Canada</i> . . . . .	903
4.4	<i>Cophorne Holdings Ltd. c. Canada</i> . . . . .	907
4.5	<i>Canada c. Alta Energy Luxembourg S.A.R.L.</i> . . . . .	910
4.6	<i>Deans Knight Income Corp. c. Canada</i> . . . . .	914
5.	Récapitulatif . . . . .	920
	<b>Chapitre 17 – Définitions</b> . . . . .	923
	Allocation . . . . .	925
	Année d'imposition . . . . .	925
	Automobile . . . . .	926
	Bien amortissable . . . . .	926
	Bien canadien imposable . . . . .	927
	Charge . . . . .	930
	Conjoint de fait . . . . .	931
	Contribuable. . . . .	931
	Contrôle ( <i>de jure</i> ) . . . . .	931
	Contrôle de faits. . . . .	932
	Cotisation . . . . .	934
	Déclaration de revenus . . . . .	934
	Disposition. . . . .	935
	Employé . . . . .	936
	Entreprise . . . . .	936

---

Entreprise de placement déterminé . . . . .	936
Entreprise de prestation de services personnels. . . . .	937
Établissement stable . . . . .	939
Exercice . . . . .	940
Frais personnels et de subsistance . . . . .	941
Immobilisation . . . . .	941
Juste valeur marchande . . . . .	942
Lien de dépendance . . . . .	943
Lien de dépendance de faits . . . . .	943
Lien de parenté . . . . .	944
Particulier . . . . .	946
Personne . . . . .	947
Personnes affiliées. . . . .	947
Personnes liées . . . . .	948
Prix de base rajusté . . . . .	949
Produit de disposition. . . . .	950
Représentant légal . . . . .	950
Société . . . . .	951
Société associée . . . . .	951
Société canadienne . . . . .	953
Société canadienne imposable . . . . .	953
Société de personnes . . . . .	954
Société exploitant une petite entreprise . . . . .	954
Société privée . . . . .	955
Société privée sous contrôle canadien . . . . .	955
Société rattachée . . . . .	956
Voiture de tourisme . . . . .	956

Table de la législation . . . . .	957
Table de la jurisprudence . . . . .	1019
Bibliographie . . . . .	1061
Index analytique . . . . .	1081